



APSA

« Ensemble, agissons pour une vie meilleure en Afrique »

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 - 2020



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION D'APSA	4
II. ORGANISATION.....	4
III. MOYENS ET STRATEGIES.....	4
IV. LES ACTIVITES REALISES EN 2018.....	5
V. LES ATOUTS DE APSA	16
VI. LES DIFFICULTES DE L'ONG.....	17
VII. LES PERSPECTIVES DE L'ONG.....	17
VIII. LES DOLEANCES DE L'ONG.....	17
CONTACTS.....	18

INTRODUCTION

Un des facteurs du retard social et culturel des Africains en général est l'idée d'être employé dans la fonction publique après de longues études. Pourtant, nous avons des potentialités de créer nos propres entreprises, de s'orienter selon la capacité de chacun au cours du cursus scolaire et d'apprendre un métier.

Les jeunes ruraux pensent qu'eldorado c'est uniquement dans les villes ou en Europe. Alors que ce n'est pas évident. La richesse vit avec nous, là où nous sommes présentement, il suffit de s'organiser et de cogiter un laps de temps pour changer sa vie, pour le développement social et économique de son milieu. Il s'avère donc indispensable que des initiatives privées individuelles ou collectives puissent aider les autorités africaines dans leur œuvre incitative de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi.

C'est en vue de répondre à ce besoin, portant le bien-être et l'émancipation de la jeunesse en cœur, que nous avons décidé, conformément à la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux ONG en Côte d'Ivoire, d'apporter notre pierre à la construction de cet "édifice social" que sont les fils et filles d'Afrique.

A cet effet, notre devoir est de réagir de manière active et constructive aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de l'Afrique, en créant l'Organisation Non Gouvernementale **Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)**.

Ainsi dans ce rapport de nos activités 2018 - 2020, nous présenterons les activités réalisées, les atouts de l'organisation, ses difficultés, les perspectives et enfin les doléances.

I. PRESENTATION

1. Présentation d'APSA

a. Création

L'organisation non gouvernementale *Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* a été créée à Bocanda le **02 Mai 2018** sous le **N° Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18** et publié au Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire (*JO*) **au N° 47 du 13/06/19**. Elle possède une déclaration fiscale de **N° CC 1831838 L**.

b. Mission

Contribuer activement à réduire la pauvreté afin de parvenir au développement effectif et durable de l'Afrique.

c. Objectifs

APSA a pour but :

- De clarifier les droits coutumiers fonciers des populations rurales ;
- D'assurer la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes.

Spécifiquement, il s'agit :

- 1- D'appuyer la clarification des droits coutumiers sur le foncier rural ;
- 2- D'assurer le développement économique et social ;
- 3- De réaliser des programmes humanitaires.

II. ORGANISATION

- Bureau Exécutif
- Conseil d'orientation scientifique
- La coordination
- Bureaux Départementaux
- Délégations sous-préfectorales
- Délégations villageoises

III. MOYENS ET STRATEGIES

Les moyens d'action d'APSA sont notamment :

- les publications ;
- les conférences ;
- les dons ;
- les campagnes de sensibilisation ;
- les formations et réunions de travail ;
- l'appui à la production agricole ;
- L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

IV. LES ACTIVITES REALISEES DE 2018 à 2020

1- Compagne de suivi de la sensibilisation à la sécurisation foncière à Sakassou

Les appuis techniques de l'AFOR (Agence Foncière Rurale) et financier de la FAO à APSA, nous ont permis de mener le suivi de la campagne de sensibilisation à la sécurisation foncière dans 75 villages de Sakassou du 20 au 30 Août 2018. Cette campagne a suscité, comme à Bocanda en 2017, assez d'engouement car les populations ont compris l'intérêt et les enjeux de la sécurisation foncière rurale. Ainsi, un changement de comportement sur la sécurisation foncière rurale est désormais observable dans ces localités.



Sakassou, Campagne de sensibilisation sur la sécurisation foncière

2- Participation à la caravane de la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine (CGLTE –AO)



***Photo d'ensemble des membres de la Convergence Globale des Lutttes pour la Terre et l'Eau
Ouest Africaine***

Thème de l'édition : “Droits à la terre, à l'eau et aux semences paysannes : une lutte commune”

- **Contexte**

Dans un esprit de solidarité des luttes reconnues au Forum Social Africain, la Société Civile, les mouvements et organisations du monde entier ont décidé de construire une Convergence globale.

Ainsi, en Afrique, un plan d'action a été élaboré et validé lançant ainsi le point de départ d'une véritable synergie d'action nationale et sous régionale contre les accaparements des terres et de l'eau dont les conséquences sont néfastes pour la stabilité et l'autonomie de nos pays.

- **2^e édition de la caravane : Novembre 2018**

Du 10 au 30 Novembre 2018, APSA a participé à la deuxième édition de la caravane ouest africaine de la CGLTE-OA autour du thème : « **Droits à la terre, à l'eau et aux semences paysannes : une lutte commune** ».

Sur les deux axes prévus, APSA, faisant partie de la Plateforme Nationale de Côte d'Ivoire, a participé à l'axe I. Ainsi, notre caravane est partie de **la Guinée Conakry**, a traversé la **Côte d'Ivoire** avec trois escales (Man, Daloa et Aboisso), le **Ghana**, le **Togo** avec comme destination finale le **Benin** le 30/11/18.

- **Les faits**

La caravane de 2018 ponctuée par des escales dans chaque Pays a mobilisé plus d'organisations et mouvements qu'à l'édition de 2016. Chaque escale était marquée par l'animation de stand, un défilé des participants et une cérémonie au cours de laquelle le **livret vert** est remis aux autorités locales en vue de bonnes pratiques sur les questions liées à la Terre, eau et semences.



Images de la caravane de Ghana, Togo et Bénin

3- Participation à la pose de 1^{ère} pierre de l'usine de manioc de la FANASCOVICI à Dimbokro

La FENASCOVICI (fédération nationale des sociétés coopératives du vivrier en Côte d'Ivoire) bénéficie d'un projet de production, de transformation et de commercialisation de divers produits vivriers. A cet effet, la région du NZI est a obtenu une part du marché pour la construction d'une usine de manioc.

APSA qui œuvre également dans l'encadrement des producteurs agricole a été associé à ce projet pour la sensibilisation à l'adhésion audit projet, la formation des acteurs et le suivi des activités de terrain.

Après des visites de terrain, une cérémonie a été organisé à Dimbokro en vue de poser la 1^{ère} pierre de cette usine.



Prise de contact à Tékikro



Pose de 1^{ère} pierre de l'Usine de manioc à Dimbokro par Irié Lou Collette

4- Campagne de sensibilisation sur le paludisme

Dans le souci de réduire le taux de mortalité dû au paludisme et à l'effet d'amener la population à la préservation de la vie et à une meilleure santé, APSA a initié une campagne de sensibilisation sur le paludisme dans le département de Bocanda en partenariat avec le District sanitaire qui a proposé à l'ONG, un conférencier, Mr AMANI Kouadio Jean Luc, infirmier diplômé d'Etat et point focal de la lutte contre le paludisme.

La campagne de sensibilisation basée sur une projection de film avec des commentaires du spécialiste du paludisme, s'est déroulée les vendredi 23/11/2018 et samedi 24/11/2018 respectivement à l'EPP Blaidy et à l'espace public Bokpli de Bocanda entre 19H et 20H30.

Ces deux séances ont mobilisé de plus de 700 personnes constituées d'enfants, de jeunes filles et garçons, de femmes enceintes et des personnes âgées. Un engouement réel a été constaté à la vue des réactions entendues.



Projection de film sur le paludisme à l'EPP Blaidy et au Quartier Blaidy de Bocanda

5- Organisation d'une campagne de sensibilisation sur les grossesses précoces en milieu scolaire en 2018 et en 2020

5.1- Sensibilisation de 2018

Dans la perspective de réduire le taux de grossesses précoces en milieu scolaire et à l'effet de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires et à la préservation de la vie des jeunes filles, APSA a organisée encore en partenariat avec le District sanitaire *une campagne de sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire* ponctuée par une projection de film. Initialement prévue dans les quatre (4) établissements secondaires de Bocanda, la sensibilisation n'a pu être effective qu'au Collège Bokpli avant que les troubles ne commencent dans nos écoles.

Après le film, les élèves ont posé assez de préoccupations qui ont montré leur ignorance sur les précautions à prendre pour éviter la grossesse.

Les deux spécialistes de la santé féminine, Mme Boni et Mme Cissé, mis à la disposition de l'ONG par le district ont tour à tour répondu aux préoccupations des élèves en leur prodiguant de sages conseils dont l'abstinence ou au cas échéant l'usage soigné du préservatif.

5.2- Sensibilisation de 2019

• L'organisation

La campagne de sensibilisation a consisté à réaliser une caravane composée des responsables de l'ONG et d'un infirmier du SSSU – SAJ. Ainsi le 22 octobre 2019 à 19h, un taxi transportant un haut-parleur a parcouru les quartiers de Bocanda pour diffuser des messages préenregistrés :

- pour information sur la campagne du 23 octobre 2019,
- sur l'enjeu des grossesses à l'école ;

Le 23 octobre 2019, Dès 6h30, des élèves postés à l'entrée de chaque établissement ont distribué des prospectus sur lesquels sont inscrits des messages d'alerte sur les grossesses à l'école et un exemple de cycle menstruel avec mention des périodes de menstruation et d'ovulation.

Le taxi toujours équipé a été décoré avec des images qui évoquent l'enjeu des grossesses à l'école. A 7h45, la caravane a démarré au siège de l'ONG pour une tournée dans les artères principales de la ville avant de partir successivement au Collège Label, au collège Prestige, au collège Bokpli, au Lycée Moderne et enfin au groupe scolaire EPP Blaidy 1 et 2.

• La participation des cibles

Dans toutes les écoles, la mobilisation des élèves était grande avec un suivi de l'administration scolaire même si dans certaines écoles il n'y avait pas de dispositif particulier pour encadrer les enfants. Par contre, nous avons noté une faible mobilisation des enseignants à la brève cérémonie.

Les tours du taxi avec diffusion de messages dans les artères principales de la ville ont certainement permis d'attirer l'attention des parents sur leur responsabilité face à ce phénomène.

• Le message

Dans toutes ces écoles, il a été question de rassembler les élèves dans la cour pour la circonstance et de communiquer avec eux par :

- la présentation de la situation sur les grossesses en milieu scolaire de Monsieur GBOCHO Paterné, coordonnateur du projet, spécialiste des actions humanitaires à l'ONG;
- la présentation des images et messages écrits sur pancartes d'un groupe de 6 élèves ;
- l'intervention de Monsieur AKESSE Octave Roland, infirmier du SSSU – SAJ du district sanitaire de Bocanda pour présenter aux élèves les conséquences d'une grossesse précoce et leur prodiguer des conseils;
- des mots d'encouragement du chef d'établissement.



Sensibilisation au Collège Bokpli



Sensibilisation au Collège Prestige

Prospectus (extrait)

ZERO GROSSESSE A L'ECOLE

L'abstinence sexuelle,



Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)

Cel : 03 12 2899/08 37 15 99 / 54 02 35 93 /

E-mail : ongapsa@gmail.com

Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18. JO N° 47 du 13/06/19



ZERO GROSSESSE A L'ECOLE

**Grossesse précoce
Echec scolaire**



Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)

Cel : 03 12 2899/08 37 15 99 / 54 02 35 93 /

E-mail : ongapsa@gmail.com

Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18. JO N° 47 du 13/06/19



ZERO GROSSESSE A L'ECOLE

**Sexualité précoce
=
Grossesse précoce**



Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)

Cel : 03 12 2899/08 37 15 99 / 54 02 35 93 /

E-mail : ongapsa@gmail.com

Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18. JO N° 47 du 13/06/19



6- Participation au 3^e forum sous régional de l'Association pour la Défense des Droits des Aide-ménagères (ADDAD) en 2019

Du 11 au 12 avril 2019, l'Association pour la Défense des Droits des Aide-ménagères (ADDAD) a tenu son 3^{ème} Forum Sous régional à l'Ecole Régionale d'Agriculture du SUD (ERA SUD) à Bingerville, autour du thème : « La Migration et le travail domestique dans les Etats de la CEDEAO : Quelles politiques de protection ? ». 400 participants issus des organisations membres d'ADDAD de 6 pays de la sous-région (Mali, Burkina, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire et Guinée Conakry), des invitées du Sénégal et de la Mauritanie, mais aussi des représentants d'Institutions nationales et internationales et des ONG dont APSA ont pris part à ces travaux. Le Forum s'est déroulé en trois moments à savoir la cérémonie d'ouverture, les actes des panels et la cérémonie de clôture.



Madame KOUAME Philomène représentante de la ministre de la famille, de la femme et de l'enfant

7- Atelier de renforcement des capacités des membres d'Alerte-foncier sur les fondamentaux du Lobbying et du Plaidoyer

En tant que membre de la plateforme ATERTE-FONCIER, APSA a participé à l'atelier de formation sur les fondamentaux du Lobbying et du Plaidoyer organisé par ladite plateforme à Abidjan Cocody Riviera II à la Résidence Maya du 07 au 09 mai 2019.

Du point de vue méthodologie, la formation s'est déroulée sous forme d'échanges, des travaux en groupes, des témoignages et de discussions interactives entre les participants.

Objectifs de la formation :

- Comprendre le sens des concepts de plaidoyer et de lobbying.
- Analyser les rapports entre plaidoyer et lobbying
- Expliquer les différentes étapes d'un processus de plaidoyer/lobbying
- Analyser les problèmes liés au plaidoyer.
- Faire comprendre aux participants le processus de plaidoyer afin de lui permettre d'en faire un usage efficace.

Connaissance à acquérir :

Les participants ont acquis une meilleure compréhension :

- Des concepts du lobbying/plaidoyer en général
- Des différences entre lobbying/plaidoyer
- Du processus de plaidoyer et du lobbying
- Du rôle et responsabilités des membres de la plateforme ALERTE-Foncier, en tant qu'acteur de changement

Compétences escomptées :

Les participants sont capables de :

- D'analyser les rapports entre plaidoyer/lobbying
- D'analyser les problèmes liés au plaidoyer/lobbying
- De conduire un plan de plaidoyer/lobbying
- De faire le suivi-évaluation d'une action de plaidoyer

Une restitution a été organisée par APSA à Bocanda.



Atelier de renforcement des capacités des membres d'Alerte-foncier sur les fondamentaux du Lobbying et du Plaidoyer

8- Séminaire de formation des membres de la plateforme alerte-foncier sur les éléments du cadre de référence de la déclaration de politique foncière, le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de la sécurisation foncière rurale en côte d'ivoire.

Dans le cadre de ses activités, la Plateforme ALERTE-FONCIER a organisé un séminaire au profit de ses membres dont APSA du 19 au 22 Août 2019 à Abidjan Cocody Riviera II à la Résidence Maya.

• Objectifs du séminaire

Renforcer les connaissances de ses membres sur ***le cadre de référence politique, le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire.***

• Résultats du séminaire

Au terme de ce séminaire, les participants ont maîtrisé le cadre de référence politique, le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire et sont en mesure de l'utiliser dans leurs différentes activités avec l'appui d'un aide-mémoire produit par le formateur M. Théodore Dagrou, juge à la cour suprême.

• Méthodologie

La facilitation basée sur l'expérience ou la facilitation expérientielle a été l'approche utilisée lors de la formation. Des communications en plénière, des travaux de groupe et /ou individuels ont meublé l'atelier.



Formation des membres de la plateforme alerte-foncier sur les éléments du cadre de référence de la déclaration de politique foncière, le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de la sécurisation foncière rurale en côte d'ivoire.

9- Sensibilisation sur le COVID -19

Dans sa logique d'assurer la protection sociale des populations, APSA n'est pas restée en marge lors de la crise sanitaire du COVID-19. Elle a organisé une campagne de sensibilisations sur les dispositions à prendre sur la pandémie dans tous les quartiers de BOCANDA.

A cet effet plusieurs moyens ont été utilisés :

- Création d'une plateforme « STOP CORONA ! » pour relayer les informations légales du ministère de la santé public
- Production et distribution de prospectus sur la maladie ;
- L'affichage des informations sur la prévention de la maladie ;
- Une production sonore de messages et diffusion à travers un speaker transporté par des taxi moto ;

Côte d'Ivoire AIP/ COVID 19 : Une ONG sensibilise les populations de Bocanda au strict respect des mesures de prévention

ACTUALITÉS

03/04/2020 à 09:12



Bocanda, 03 avr (AIP) – L'ONG Action pour la protection sociale en Afrique (APSA) a initié une campagne de sensibilisation des populations de la ville de Bocanda (Centre-Est, région du N'Zi), au strict respect des mesures préventives prises par le gouvernement pour faire obstacle au COVID-19. Mercredi, jour de marché et de grande affluence dans la ville, cette organisation a battu campagne auprès des commerçants et clients. Selon le responsable de l'ONG, Noufé Sassan Mathias, ses équipes sillonnent les principales artères et les endroits stratégiques de la ville pour passer des messages en français et en langues locales (Baoulé et Malinké) portant sur les mesures préventives prises par le gouvernement pour freiner l'avancée du coronavirus.

10- Mise en œuvre du projet de capitalisation des expériences foncières d'APSA

A la suite d'un appel à candidature lancé par ALERTE-FONCIER, APSA a bénéficié d'un projet de capitalisation de ses expériences foncières.

La méthodologie de la capitalisation des expériences a consisté à analyser et interpréter les informations et rédactions de l'ONG sur ses activités réalisées. Notamment les récits, expériences partagées, témoignages, etc., mieux tout ce qui a été noté, enregistré, entendu au cours de la visite de terrain ou des ateliers.



Rencontres communautaires à Soh N'Guessankro



Atelier de capitalisation des expériences foncières d'APSA

Sur la base des objectifs assignés, une attention particulière a été mise sur :

- la méthodologie d'implémentation des différents projets (les articulations du projet, les activités,
- le rôle des acteurs sur le terrain (ce qu'ils ont fait et comment ils l'ont fait ?)
- le témoignage des acteurs (leurs vécus, leur ressenti, leurs appréciations)
- les difficultés et les acquis.
- les échecs, les succès, les bonnes pratiques.

A la suite de cette analyse, l'équipe a porté son regard sur les aspects des projets qui méritent d'être documentés. Ainsi des expériences ou bonnes pratiques ont été identifiées qui dans le cadre de ces projets sont dignes d'être répliqué potentiellement partout.

Un atelier de validation des expériences capitalisées a été organisé à cet effet à BOCANDA le 12 décembre 2020 à l'hôtel Auberge.

Ainsi par une présentation suivi échanges, l'équipe a finalisé la capitalisation des expériences avec la caution des concernés en présence des autorités administratives du Département.



Photo d'ensemble lors de l'atelier de capitalisation des expériences foncières d'APSA

11- Mise en œuvre du PAMOFOR

L'ONG APSA bénéficie d'un appui du groupement ETAFAT/TERRABO/CGEDS en Abrégé G-TEC en vue de réaliser dans 4 départements du Nzi des activités de sécurisation foncière rurale dans le cadre du projet d'amélioration de la mise en œuvre de la politique foncière rurale de COTE D'IVOIRE (PAMOFOR).

Piloté par l'AFOR, le PAMOFOR a démarré et APSA a entamé ses activités le 13 décembre 2020 par la formation des agents relais de sensibilisation pour une durée de six (6) mois



Atelier la formation des agents relais APSA



Photo d'ensemble lors de la formation

a) Objectif général

L'objectif général assigné à l'ONG APSA est d'assister le Groupement TERRABO/ETAFAT/CGEDS dans la mise en œuvre des activités de clarification des règles et des procédures de sécurisation foncière rurale, de sensibilisation, de médiation sociale et de résolution des litiges.

b) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Réaliser les enquêtes succinctes sur l'organisation sociale des villages et leur expérience foncière rurale dans la zone d'intervention du projet ;
- Apporter un appui au Groupement TERRABO/ETAFAT/CGEDS dans la médiation sociale et les résolutions des litiges ;
- Tenir avec les populations concernées et leurs Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) toutes les réunions nécessaires à l'explication de l'objet et des modalités d'exécution des processus de sécurisation foncière, en tenant compte de l'équité et du genre : réunions avec les CVGFR, réunions en petits groupes de villageois (focus groupes), réunions générales du village, rencontres inter-villages...
- Organiser des réunions spéciales de sensibilisation à l'attention des femmes pour les inciter à la sécurisation de leurs droits.
- Élaborer les rapports sur l'organisation sociale des villages et leurs expériences foncières rurales ;
- Élaborer les rapports des réunions d'explication et de sensibilisation.

c) Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les enquêtes succinctes sur l'organisation sociale des villages et leur expérience foncière rurale dans la zone d'intervention du projet sont réalisées ;
- Le Groupement TERRABO/ETAFAT/CGEDS dans la médiation sociale et la résolution des litiges est appuyé ;
- Toutes les réunions nécessaires à l'explication de l'objet et des modalités d'exécution des processus de sécurisation foncière, en tenant compte de l'équité et du genre : réunions avec les CVGFR, réunions en petits groupes de villageois (focus groupes), réunions générales du village, rencontres inter-villages sont tenues avec les populations concernées et leurs comités villageois de gestion foncière rurale (CVGFR) sont organisées ;
- Des réunions spéciales de sensibilisation à l'attention des femmes sont organisées ;
- Les listes de présence pour toutes les réunions sont dressées ;
- Les rapports sur l'organisation sociale des villages et leur expérience foncière rurale sont élaborés ;
- Les rapports des réunions d'explication et de sensibilisation sont élaborés.



Focus group à Allougbéli-Kouadiokro



Focus group à Koffi Konankro

V- LES ATOUTS DE L'ONG

L'ONG a des atouts importants à savoir :

- Des représentations d'APSA à :
 - Bocanda (le siège)
 - Sakassou
- Possibilité d'intervenir dans d'autres régions ou départements pour l'exécution d'un projet à l'image de notre intervention à Sakassou avec AFOR et FAO
- L'adhésion et la participation effective des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses aux initiatives de l'ONG.
- La disponibilité des terres cultivables. Terres mises à la disposition de l'ONG par certains villages comme contribution au développement local.
- L'existence de ressources humaines abondantes, diversifiées et de qualité.

- Partenaires :
 - *AFOR : Appui technique sur la sécurisation foncière*
 - *FAO : Appui financier sur la sécurisation foncière*
 - *MINADER : Coopération avec le personnel sur la sécurisation foncière*
 - *G-TEC : Membre du groupement*
 - *CGEDS : Cabinet de Géomètre Expert DIALLO Sékou*
 - *CGLTE-OA : Membre de la plateforme*
 - *ALERTE-Foncier : Membre de la plateforme*
 - *OASIS-fd : Formation des agents APSA sur les enjeux et intérêt de la sécurisation foncière rurale, la gestion des conflits fonciers et les techniques de communication.*
 - *PANAFCI : Membre de la plateforme*
 - *District sanitaire de Bocanda : Appui technique par la mise à disposition de spécialistes en paludisme et en grossesse.*

VI- LES DIFFICULTES DE L'ONG

La principale difficulté d'APSA est malheureusement le manque de moyen financier. Plusieurs activités ont été réalisées en grande partie avec les fonds propres à l'ONG. Ces fonds proviennent des adhésions, cotisations et dons.

VII- LES PERSPECTIVES DE L'ONG

1. Accentuer les programmes de sensibilisation dans plusieurs domaines de nos activités avec un accent particulier sur la santé et le foncier rural ;
2. Réaliser des actions humanitaires par des dons aux démunis ;
3. Soutenir par la sensibilisation et la formation, les activités de partenaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population rurale ;
4. Réaliser des activités de production vivrières ou maraichères avec les OPA de 5 villages de Bocanda ;
5. Organiser les acteurs du monde agricole en vue de faciliter leur aide ;
6. Initier des actions à caractère social et économique.

VIII- LES DOLEANCES DE L'ONG

Nous sollicitons toutes les bonnes volontés qui peuvent être des personnes physiques ou des structures épousant notre vision, à nous apporter un appui financier ou matériel afin de renforcer notre capacité d'action.

CONTACTS

Siège Social : Bocanda, Rue Hôtel auberge - Mairie

E-mail : [ongapsa@gmail](mailto:ongapsa@gmail.com) / noufe7@yahoo.fr

Cel : 07 08 37 15 99 / 05 54 02 35 93/ 01 42 44 03 00.

« Ensemble, agissons pour une vie meilleure en Afrique »